



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute École Galilée

Comité des experts :
M. Jean-Robert POULIN, président,
M. Pol DUPONT, Mmes Sylvie DESIRE,
Rolande FILION et Michelle JANSSEN
et M. Léopold PAQUAY, experts.

11 JUIN 2010

INTRODUCTION

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 18 et 19 janvier 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

CHAP 1 : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Présentation de l'institution

La Haute École Galilée (HEG) est une institution du réseau libre confessionnel dont le siège administratif est situé à Bruxelles. Elle se compose de quatre catégories (économique, paramédicale, pédagogique et sociale).

L'Institut Supérieur de Pédagogie Galilée (ISPG) est situé à Bruxelles. Sur le même site, se retrouvent les Bacheliers « Instituteur-trice préscolaire », « Instituteur-trice primaire » et « Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur » (AESI).

Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité

- 1 L'implication des services centraux de la Haute Ecole (HE) a été d'un grand support dans la démarche d'autoévaluation de la qualité à la section préscolaire. Le leadership qualité a été bien mené et partagé par l'ensemble de l'équipe au sein de la section qui a su faire preuve d'un cheminement réflexif sérieux. Cette démarche a conduit au renforcement de la cohésion de l'équipe sur les plans relationnel et intellectuel, à l'ouverture d'autres chantiers de réflexion, à l'établissement et à la prise de conscience des actions qualité ainsi qu'à l'établissement de priorités. Le comité des experts considère que le processus de gestion de la qualité se déroule dans de bonnes conditions. Il est bien conscient que beaucoup d'activités liées à la démarche qualité impliquent un temps considérable. Conséquemment, il convient selon lui d'assurer une reconnaissance de l'engagement fort et de mettre en place les conditions pour structurer, affiner et assurer la pérennité des démarches qualité.
- 2 Quel dommage, dès lors, que la diffusion du rapport auprès de certaines parties prenantes s'est avéré faible et tout particulièrement auprès des étudiants. Jusqu'à quel point les étudiants sont-ils parties prenantes ? Il y a lieu de s'interroger.
- 3 Le comité des experts invite la HE à fournir les ressources qui permettront à l'équipe de réaliser les projets prioritaires et, à travers ses réalisations, de devenir davantage une « communauté professionnelle d'apprentissage », c'est-à-dire de se développer professionnellement dans le cadre d'une organisation apprenante. Il lui faudra aussi garantir la dynamique décentralisée compte tenu de la grande autonomie des catégories.
- 4 Le Comité des experts recommande à la section de favoriser l'évaluation systématique des enseignements. Il lui faudrait aussi s'assurer d'une participation active des étudiants et des établissements partenaires dans la continuité de la démarche qualité et veiller à ce que cette démarche ait des retombées pour les étudiants.

Partenariats institutionnels

La HE semble entretenir des relations avec des institutions nationales et internationales. Cependant, le comité des experts désire rappeler que les écoles qui accueillent en stage sur une base régulière les étudiants de la section constituent des partenaires privilégiés qui jouent un rôle essentiel dans la formation et que le personnel de ces établissements peut apporter une richesse de réflexion dans le cadre du processus de gestion de la qualité. C'est pourquoi, il conviendrait de s'assurer d'une participation active de leur part dans le cadre de la démarche qualité.

Le comité des experts recommande donc à la section préscolaire de rechercher des modalités d'implication des écoles fondamentales dans la démarche qualité.

Participation étudiante aux instances

Les étudiants de la section préscolaire sont très peu présents au sein des organes décisionnels et consultatifs. Cette situation n'est pas particulière à la HE. Cependant, elle n'est pas sans avoir certaines incidences sur le développement de la section préscolaire. Le comité des experts considère qu'il est souhaitable que des mesures complémentaires soient mises en place afin de favoriser la participation étudiante au sein des instances décisionnelles et consultatives. La HE pourrait par exemple accorder des crédits (ECTS)¹ ou octroyer des dispenses pour la participation active des étudiants au sein de ses différents conseils. Elle pourrait aussi confier à ces étudiants la responsabilité d'un budget. La section préscolaire devrait également tenir compte de l'horaire des étudiants afin de faciliter leur présence.

¹ Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

CHAP 2 : Les programmes d'études

En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).

Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année d'études par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.

Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.

Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.

Objectifs généraux et spécifiques de la formation

Le programme respecte le cadre légal que constitue le « décret-mission ». De plus, il est constamment en lien avec le référentiel de compétences du décret (2000) sur la formation des instituteurs du fondamental et des régents. Tout en se conformant au prescrit légal, l'équipe préscolaire a effectué des adaptations intelligemment critiques et pertinentes. Il s'agit d'un programme cohérent qui témoigne d'un véritable souci d'élargir l'horizon culturel des étudiants. Cependant, le comité des experts a été en mesure de constater l'existence d'un écart non négligeable entre le projet pédagogique et ses effets réels.

Lors des entrevues, le comité des experts a pu noter que les étudiants, particulièrement ceux de première et de deuxième année, sont peu familiers avec les compétences du décret précité (2000). Les propos qu'ils tiennent sur ces compétences témoignent d'un manque d'intériorisation de cette réalité qui est pourtant au centre de leur formation. Il est souhaitable d'informer plus systématiquement les étudiants sur la contribution de chaque activité de formation au développement de leurs compétences.

Programme(s)

- 1 Le programme est le fruit d'une construction en collégialité. Chaque professeur a rendu explicite la contribution des activités inhérentes de son cours à l'acquisition de diverses compétences. Le comité des experts considère cependant que la section préscolaire n'a pas établi clairement le profil de l'enseignant qu'elle veut former. L'établissement d'un tel profil s'avère pourtant essentiel car c'est lui qui, pour une large part, viendra déterminer les objectifs spécifiques de la formation ainsi que les choix méthodologiques. Conséquemment, le comité des experts invite la section préscolaire à travailler, à l'élaboration d'un profil plus spécifique traduisant les valeurs de la HE quant au type d'enseignant désiré.
- 2 Certains enseignants procèdent régulièrement à une évaluation de leurs enseignements. Par contre, certains enseignements ne font pas l'objet d'évaluation de la part des étudiants. Il serait opportun d'instaurer un dispositif d'évaluation harmonisé et systématique des enseignements par les étudiants.

- 3 Idéalement, le programme de formation devrait faire l'objet d'une évaluation continue (direction, enseignants, étudiants, directeurs d'école fondamentale). Il s'avère particulièrement important de solliciter les intervenants des écoles fondamentales dans cette évaluation du programme de formation.
- 4 Plusieurs dispositifs de formation dont celui de l'évaluation des stages d'enseignement trouvent leurs sources dans les travaux de recherche dans le domaine de la formation des enseignants. Le comité des experts souscrit entièrement à cette initiative.
- 5 Les membres du comité des experts constatent également la présence d'une réelle volonté de la part de la section de préparer les étudiants aux pratiques du terrain et ce, dans le respect du socle de compétences du « décret-mission ». Les étudiants n'ont toutefois pas cette perception. Il s'avère donc important de tenter de clarifier le sens que les formateurs donnent à ce lien théorie-pratique et de le confronter à celui véhiculé par les étudiants de manière à favoriser le partage d'une vision commune concernant ce lien.
- 6 La section préscolaire se montre particulièrement active en ce qui a trait au travail de fin d'études (TFE). Trois types de TFE sont autorisés. Il s'agit du TFE-synthèse, du TFE-projet et du TFE-portfolio. Plusieurs possibilités s'offrent donc à l'étudiant.
La préparation à la réalisation du TFE commence dès la première année de formation. Les étudiants doivent s'initier le plus tôt possible à la démarche scientifique et au tâtonnement expérimental. La préparation s'inscrit dans un continuum.
Le comité des experts propose à la section préscolaire d'explorer la possibilité d'articuler plusieurs TFE autour de projets coordonnés de recherche appliquée relatifs aux pratiques innovantes dans les classes du préscolaire. Il propose également d'approfondir en équipe - en y associant les étudiants - la réflexion sur les exigences des TFE, les modalités d'organisation et d'évaluation de leur organisation et, bien entendu, d'informer régulièrement les étudiants de l'état d'avancement des travaux.
- 7 L'encadrement des stages fait l'objet d'une grande attention de la part de la section. L'accompagnement des étudiants de deuxième et de troisième année s'effectue sur la base d'objectifs précis et donne lieu à des entretiens réflexifs avant, pendant et après le stage. Les visites de stage favorisent l'analyse réflexive sur les pratiques et permettent une confrontation des représentations entre maîtres de stages, étudiants et superviseurs. Des rencontres formelles sont organisées afin de permettre d'échanger spécifiquement sur la question de l'accompagnement des étudiants en stage. Ce temps est valorisé dans la tâche du professeur. Enfin, la réflexion collégiale de qualité sur la notation des stages est à souligner.

D'autres points positifs ont pu être notés de la part du comité des experts. Il s'agit du souci constant de l'institution de diversifier les lieux de réalisation de stage de l'étudiant, des efforts budgétaires importants consentis pour permettre à la bibliothèque de faire l'acquisition de manuels dont les étudiants ont besoin pour leurs stages et enfin, de la possibilité de réaliser des stages à l'étranger.

Toutefois, quelques points semblent poser question en matière de stage : les étudiants de troisième année souhaiteraient pouvoir exercer une certaine autonomie dans le choix de leurs lieux de stage; les journées d'observation dans les lieux de stage sont, aux yeux des étudiants, en nombre insuffisant; la perception par les étudiants des impacts de l'accompagnement ne semble guère se faire sentir avant la troisième année de formation; enfin, il y a quasi inexistance de départ en stage Erasmus chez les étudiants de la section préscolaire.

En conclusion, le comité des experts recommande de:

- explorer la possibilité d'accorder une certaine autonomie aux étudiants de troisième année en ce qui a trait au choix de leurs lieux de stage en leur donnant par exemple la possibilité de négocier leurs lieux

de stage en fonction des leurs projets personnels et en leur fournissant à cette fin une liste des lieux de stage. Une telle initiative ne peut que contribuer au développement de l'autonomie de l'étudiant dans ses prises de décision sur le plan professionnel et notamment en matière de formation continuée;

- continuer le travail de conception et de mise en place de dispositifs qui favorisent la démarche réflexive des étudiants dans le cadre de leurs stages tout en s'assurant de maintenir un bon équilibre entre les différentes tâches qu'ils ont à accomplir dans leurs stage;
- prévoir en soutien des modalités d'accompagnement de superviseurs;
- informer davantage sur les dispositifs liés à Erasmus et poursuivre une réflexion visant à favoriser davantage la réalisation de stages à l'étranger.

Droit de réponse de l'établissement

- 8 Plusieurs enseignants du préscolaire communiquent leurs critères d'évaluation aux étudiants, qu'il s'agisse de travaux ou d'examen. Le comité des experts considère que *tous* les professeurs devraient informer systématiquement leurs étudiants de l'apport possible de chacune des activités qu'ils proposent au développement de leurs compétences ainsi que des critères d'évaluation sur lesquels ils se basent pour les évaluer. De plus, il recommande que soit construit un échancier de l'ensemble des travaux et des évaluations formatives et certificatives à effectuer sur l'année et que cet échancier soit distribué aux étudiants dès la rentrée. Enfin, il estime qu'il est souhaitable que soient renforcés les dispositifs d'évaluation interdisciplinaires.

Droit de réponse de l'établissement

- 9 Études de cas, approches par problèmes, travail en équipe, projets et démarche réflexive ne constituent qu'un échantillon de la grande variété d'approches pédagogiques mises en avant dans le cadre de la formation; approches qui gagnent ou perdent en importance au fil des trois années de formation, ce qui témoignent d'un véritable souci d'adaptation de l'enseignement.

Le comité des experts constate aussi une préoccupation bien réelle des professeurs pour le développement de l'apprentissage autonome chez les étudiants. En témoigne, leurs investissements visant à outiller le plus adéquatement possible leurs étudiants au niveau de la maîtrise de la langue et de la méthodologie du travail intellectuel; deux conditions essentielles à l'apprentissage autonome et permanent.

Information et communication

Le comité des experts constate que des informations pertinentes et nombreuses sont communiquées aux étudiants. Des mises à jours concernant les cours sont effectuées sur le site intranet de la HE qui fait lui aussi l'objet de mises à jour régulières. Malgré ces démarches visant à assurer une information de qualité, le comité des experts constate que les étudiants ont peine à s'approprier l'information. Conséquemment, il recommande à la section de se pencher sur ce problème sérieux afin d'améliorer les modalités de transmission de l'information pour faire en sorte que les étudiants se les approprient.

CHAP 3 : Vie étudiante

Accueil et intégration des étudiants

Le comité des experts relève tout particulièrement la formule de stage d'immersion de trois jours dans une classe maternelle pour les étudiants de BAC1 dont le but est, d'une part, d'être immédiatement en prise avec la réalité du terrain et d'éventuellement déjà se réorienter et, d'autre part, d'établir des liens relationnels entre les étudiants et les professeurs, tout en ayant des objectifs pédagogiques.

Le comité des experts note également le rôle important que semble jouer le personnel non enseignant (secrétaires, bibliothécaires, informaticiens et techniciennes de surface) au niveau de l'accueil des étudiants. Sont également à pointer : l'organisation de la Journée « Portes Ouvertes » ainsi que l'accompagnement des nouveaux par les étudiants déjà en place.

Suivi pédagogique

La maîtrise de la langue semble être la préoccupation collective de l'ensemble de l'équipe enseignante. Le comité des experts a pu noter un réel travail d'équipe réalisé autour de la question. De plus, l'existence d'une cellule d'aide à la réussite fonctionnant avec un carnet de bord conforte le comité dans son impression du soutien apporté à l'étudiant par la HE. Le comité souligne également le travail intéressant réalisé vis-à-vis du public cible issu du qualifiant (maîtrise de la langue et des compétences cognitives)

Les étudiants eux-même témoignent d'un bon soutien de la part des professeurs et plus particulièrement de la part des promoteurs du TFE.

Cependant, selon certains témoignages étudiants, les « bons » stagiaires se sentent moins suivis que les étudiants en difficulté. Le comité pense que la section devrait veiller à répartir équitablement l'accompagnement individualisé lors de la supervision des stages.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 4 : Les ressources

Gestion des ressources humaines

Le comité des experts note positivement le fait que 20% des enseignants intervenant dans la section soient titulaires d'un diplôme d'instituteur-trice de l'enseignement maternel ou primaire.

Il souligne également le système efficace d'accueil, de soutien et d'accompagnement des nouveaux enseignants (transfert de connaissance) – les nouveaux intègrent vite l'équipe.

Le comité regrette cependant l'absence d'un système formalisé de gestion des Ressources humaines au sein de la HE. Il recommande à la HE de soutenir les projets collectifs et les moyens de formation qui les accompagnent. Il pourrait également être pertinent d'envisager une politique d'évaluation des membres de la communauté éducative visant leur développement professionnel.

Ressources et équipements

Le comité des experts a pu noter que la bibliothèque et la ludothèque étaient dans une phase de modernisation. Ces lieux, situés au « cœur » de l'école, sont propices au travail en équipe. Le comité souligne par la même occasion un parc informatique performant ainsi que l'engagement de personnes (mi-temps) pour la maintenance informatique.

Toutefois, le manque de locaux compte tenu de la population étudiante est à pointer. De plus, les locaux et leurs mobiliers permettent peu la polyvalence et l'occupation de l'espace pour des méthodes actives et adaptées à la réalité du préscolaire.

Le comité des experts recommande de veiller à donner plus d'espaces pour la réalisation de travaux en petites équipes. Il suggère également à la HE de soutenir l'effort entrepris et d'augmenter le parc informatique à disposition des étudiants, pour soutenir notamment l'enseignement en ligne (*E-Learning*).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

CHAP 5 : L'entité² dans son contexte

Recherche et Service à la collectivité

Plusieurs enseignants participent à des colloques et sont actifs dans le monde de l'enseignement. Il y a un réel engagement à communiquer et à échanger les bonnes pratiques lors des retours de colloque. De plus, la HE semble soutenir ses enseignants (prise en charge de déplacement, diffusion d'information).

Toutefois, le comité des experts note l'absence d'une politique formalisée en la matière. Si l'on peut comprendre que la charge horaire ne permette pas de s'engager pleinement dans des recherches de type universitaire, il importe cependant de considérer que le préscolaire recèle d'une multitude de réflexions possibles qui sont autant de recherches. Le comité des experts incite donc la HE à réfléchir à la question et à favoriser les initiatives qui pourraient émerger de la section.

De plus, malgré les services rendus aux écoles fondamentales dans le cadre de stages, la HE manque de rayonnement au niveau de son environnement extérieur (milieux scolaires).

Relations nationales et internationales

En ce qui concerne les stages internationaux, les étudiants semblent se plaindre d'un manque d'information (affichage uniquement aux valves). Ils ne semblent pas avoir connaissance des réunions d'information organisées sur la question.

Dès lors, le comité des experts recommande à l'institution de diffuser l'information plus largement, de favoriser et de stimuler la mobilité des étudiants mais également des enseignants.

² Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

Opportunités et Risques

Le comité des experts pointe la situation géographique de la HE offrant à ses étudiants un environnement culturel riche et de grandes facilités de vie et d'étude.

Le comité des experts relève également la présence à Bruxelles de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire.

De plus, le comité des experts souligne comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

Plan d'action

Les recommandations formulées par le comité tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et/ou complètent, le plan stratégique identifiés par la section préscolaire. Le comité des experts invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser, les hiérarchiser et à les inscrire dans un échéancier, ce qu'elle a déjà commencé à faire.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Démarche qualité : appui des services centraux et dynamique de l'ensemble de la section - Cohérence globale du programme (grâce, notamment, à la cohésion de l'équipe pédagogique) - Prise en compte collective de la problématique de la maîtrise de la langue (mécanismes efficaces pour atteindre cet objectif) - Concertations et collaborations dans le cadre des AFP appuyant le caractère intégratif du programme - Stages : caractère formatif de la visite de stage, réflexion sur la notation, groupes d'intervision permettant des échanges sur la question de l'accompagnement des étudiants en stage, etc. - Informations nombreuses, mise à jour de l'intranet, mise à jour des cours en ligne - Accueil et intégration des étudiants : Immersion de trois jours - Cellule d'aide à la réussite performante 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diffusion du rapport auprès de toutes les parties prenantes - Faible connaissance par les étudiants du référentiel de compétences (décret 2000) - Certains enseignements ne font pas l'objet d'une évaluation par les étudiants - Peu de départs en stage à l'étranger - Lacunes au niveau de la réception des informations par les étudiants (modalités et critères d'évaluation, etc.) - Gestion des ressources humaines peu formalisée - Manque des locaux en fonction du nombre d'étudiants - Manque de rayonnement de la HE au niveau de son environnement extérieur
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Présence à Bruxelles de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire - Bruxelles, environnement culturel riche 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence à Bruxelles de trois HE formant les instituteurs-trices préscolaire - Dévalorisation de l'image de l'enseignant préscolaire et hétérogénéité du niveau de formation des étudiants entrants
Recommandations	
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une reconnaissance de l'engagement fort de l'équipe au niveau de la démarche qualité et mettre en place les conditions pour structurer, affiner et assurer la pérennité des démarches qualité - Fournir les ressources qui permettent à l'équipe de réaliser ses projets prioritaires et, à travers ses réalisations, de devenir davantage une « communauté professionnelle d'apprentissage » c.à.d. de se développer professionnellement dans le cadre d'une organisation apprenante - Informer plus systématiquement les étudiants quant à la contribution de chaque activité dans l'acquisition des compétences - Instaurer un dispositif d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants, par les enseignants et de temps à autre une évaluation du programme - Approfondir en équipe - en y associant les étudiants - la réflexion sur les exigences des TFE, les modalités d'organisation et d'évaluation, etc. et en informer les étudiants - Communiquer davantage sur les dispositifs liés à Erasmus et réfléchir à des dispositifs permettant de réaliser des stages à l'étranger - Au niveau des ressources humaines, soutenir les projets collectifs et les moyens de formation qui les accompagnent 	

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
6	2		<p>7. « <i>les journées d'observation dans les lieux de stage sont, aux yeux des étudiants, en nombre insuffisant</i> »</p> <p>La semaine qui précède le stage en BAC2 et BAC3 est consacrée à la préparation du stage. L'étudiant doit répartir son temps de travail entre la rencontre obligatoire avec son superviseur, les observations et rencontres avec le maître de stage sur le lieu de stage et les recherches et préparations d'activités. Cette semaine s'ajoute aux journées réparties sur toute la période précédant le stage, dévolues entièrement à l'observation</p>
7	2		<p>8. « <i>De plus, il recommande que soit construit un échéancier de l'ensemble des travaux et des évaluations formatives et certificatives à effectuer sur l'année et que cet échéancier soit distribué aux étudiants dès la rentrée</i> »</p> <p>Vu le lien constant entre théorie / pratique il n'est pas possible de prévoir un échéancier précis dès la rentrée. La présentation d'un projet semble plus réaliste. L'équipe enseignante, bien consciente de cette difficulté, en fait un chantier prioritaire pour l'année à venir.</p>
8	3		<p>« <i>Le comité pense que la section devrait veiller à répartir équitablement l'accompagnement individualisé lors de la supervision des stages</i> »</p> <p>Le processus d'accompagnement de stage est le même pour tous les étudiants. Les visites de stage sont planifiées de la même manière pour tous mais il arrive qu'un étudiant en difficulté bénéficie d'un suivi plus intensif, au-delà du quota général, de manière à lui donner un maximum de chances de réussir son stage. C'est cette différenciation qui n'est pas toujours comprise par les étudiants. Il nous appartient de la clarifier davantage.</p>
8	3		<p>Le Comité d'experts relève le manque d'information reçue par les étudiants. L'équipe a conscience de la nécessité d'impliquer les étudiants, de les informer. De nombreuses initiatives ont été prises de manière à faire circuler l'information tant par la voie traditionnelle (valves, documents papier...) que par la voie électronique mais l'équipe est toujours en recherche de moyens suscitant chez les étudiants l'appropriation de cette information. C'est, nous semble-t-il, davantage à ce niveau qu'à celui de la diffusion que se situe le problème ; les étudiants semblent avoir souvent des difficultés à enregistrer et gérer ce qu'ils reçoivent, même par écrit, et le corps enseignant se voit contraint de répéter maintes fois les renseignements déjà fournis.</p>

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

9	4	<p>« Il suggère également à la HE de soutenir l'effort entrepris et d'augmenter le parc informatique à disposition des étudiants, pour soutenir notamment l'enseignement en ligne (E-Learning). » Les étudiants ne se sont pas reconnus face à cette remarque, soulevant, au contraire, l'avantage de trouver à tous les étages du bâtiment une connexion aisée à wifi, qui leur semble plus intéressante parce que la plupart viennent désormais à l'école avec leur propre PC.</p>
---	---	--

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Michel van Lieshout



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Christine Baijot



Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Geneviève Cattiez

